



## CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné Marc COZILIS, Président du Syndicat du Bassin du Scorff, certifie que le bureau d'études ALTHYS de Pluneret (56), a réalisé les inventaires des zones humides des communes suivantes sur notre territoire d'action : Berné, Inguiniel, Lignol, Persquen, Guémené-sur-Scorff, Saint-Caradec Trégomel, Kernascléden et Rédéné.

Ce marché a été exécuté dans les délais impartis. Sa réalisation a donné entière satisfaction au Syndicat du Bassin du Scorff, maître d'ouvrage délégué pour le compte des communes, ainsi qu'aux communes concernées, tant pour la qualité du travail accompli que sur la méthodologie mise en œuvre, conformes au cahier des charges établi par le Syndicat du Bassin du Scorff.

Le Syndicat du Bassin du Scorff, en la personne de Jean MANELPHE, Ingénieur territorial chargé du suivi de ce dossier, a notamment pu apprécier la prestation fournie par le bureau d'études ALTHYS, et souligne la qualité d'écoute des chargés d'étude Julien BRIAND et Romain CRIOU, ainsi que leur grande disponibilité.



Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Cléguer, le 18 novembre 2010

Le Président du Syndicat du Scorff.

**SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF**

**SIÈGE :** 2, rue du Palud - Bas Pont-Scorff - 56620 Cléguer

**ADRESSE POSTALE :** BP 28 - 56620 Pont-Scorff

Tel 02 97 32 50 34 - Fax 02 97 32 50 35 - E-mail : [syndicat-scorff@wanadoo.fr](mailto:syndicat-scorff@wanadoo.fr)